

Bref historique de People Assessing Their Health (PATH)

Octobre 2009

Le premier projet PATH

Le premier projet PATH (acronyme de *People Assessing Their Health*, programme qui permet aux communautés d'évaluer leur propre santé)¹ a été conçu au milieu des années 1990 alors qu'on procédait à la restructuration du système de soins de santé en Nouvelle-Écosse et que des efforts étaient consacrés à la planification et à la prise de décisions liées aux services de soins de santé à l'échelle communautaire et régionale. Le projet avait pour but de donner aux gens de communautés sélectionnées dans la région sanitaire de l'Est des moyens d'identifier, de définir et d'évaluer tous les aspects de la santé dans leur communauté afin qu'ils deviennent des participants efficaces dans un système de santé décentralisé. Le projet a été financé par le Fonds de contributions à la promotion de la santé du Bureau de la promotion de la santé et du développement social de Santé Canada, en 1996 et 1997, et avait pour partenaires la Antigonish Women's Association, le Extension Department de l'Université Francis Xavier et les services de soins infirmiers en santé publique de la région sanitaire de l'Est.

Le projet a été mis en œuvre dans trois communautés de la Nouvelle-Écosse, soit dans deux régions rurales et une région urbaine. Deux coordonnateurs de projet engagés à temps partiel ont fourni du soutien et de la formation aux facilitateurs locaux qui ont utilisé différentes techniques en matière de formation des adultes

et de développement communautaire pour inciter les gens à examiner les nombreux facteurs qui ont une incidence sur la santé et le bien-être. Chaque communauté a élaboré son propre outil d'évaluation d'impact sur la santé (ÉIS) par la communauté (*CHIAT – Community Health Impact Assessment Tool*) en fonction des facteurs identifiés. Les outils d'ÉIS par la communauté ont été mis à l'essai relativement à des projets hypothétiques et un atelier régional a été organisé en conclusion du projet pour souligner le travail accompli et lancer une boîte à outils intitulée *PATHways to Building Healthy Communities in Northeastern Nova Scotia: The PATH Project Resource*.

Le réseau PATH

Le réseau PATH est le fruit du travail du comité consultatif régional du premier projet PATH. Il rassemble des gens provenant des organismes communautaires, des services de santé, des conseils de santé communautaire et des universités. Son énoncé de mission est le suivant : Un « réseau de groupes et de personnes qui partagent des idées et des ressources afin de bâtir des communautés en santé dans le nord-est de la Nouvelle-Écosse ». Les membres du réseau² se rencontrent ponctuellement afin de partager de l'information et d'élaborer des moyens de promouvoir le processus PATH.

¹ Pour des fins de clarté, l'acronyme en langue anglaise sera utilisé tout au long du texte.

² Pour en apprendre davantage sur le réseau, voir : <http://www.antigonishwomenscentre.com/path.htm>.



Le deuxième projet PATH

Le deuxième projet PATH, intitulé *Applying Community Health Impact Assessment to Rural Community Health Planning* (Appliquer l'outil d'ÉIS par la communauté à la planification de la santé des communautés en région rurale) a été financé par le fonds des initiatives en région rurale de Santé Canada et a été mené de décembre 2000 à mars 2002. Le projet avait comme commanditaires le Antigonish Women's Resource Centre, le Extension Department de l'Université Francis Xavier et les services de santé publique (districts 7 et 8). Les commanditaires ont ensuite établi un partenariat avec le conseil de santé communautaire de la ville et du comté d'Antigonish. Le projet avait pour but d'accroître la capacité des bénévoles en élaborant le processus et les outils relatifs à l'évaluation d'impact sur la santé de la communauté, ce qui mènera à un processus de prise de décision éclairée relativement à la planification de la santé de la communauté.

PATH II s'est concentré sur l'élaboration et la mise à l'essai d'un outil d'ÉIS par la communauté adapté aux besoins du conseil de santé communautaire de la ville et du comté d'Antigonish. On a également réfléchi aux moyens d'améliorer l'accès à l'information nécessaire pour prendre des décisions fondées sur des preuves et aux façons de partager l'information et les leçons apprises dans le cadre du projet.

L'outil d'ÉIS par la communauté du conseil de santé communautaire a été mis à l'essai auprès de trois groupes communautaires : le conseil municipal d'Antigonish, un groupe local faisant la promotion de l'allaitement et le conseil de santé communautaire lui-même. Un document-ressource intitulé *PATHways II: The Next Steps – A guide to community health impact assessment* a été produit et distribué à grande échelle.

Récentes initiatives du projet PATH

Depuis la fin du deuxième projet PATH, le réseau PATH s'est engagé dans plusieurs initiatives, de façon autonome ou en collaboration avec d'autres organismes.

- L'outil d'ÉIS par la communauté du conseil de santé communautaire de la ville et du comté d'Antigonish a été utilisé par plusieurs groupes pour évaluer l'incidence de différents projets et politiques proposés (notamment la Antigonish Affordable Housing Society, le Antigonish Women's Resource Centre, le Guysborough Antigonish Strait Health Authority et la Antigonish County Adult Literacy Association).
- Les membres du réseau PATH ont facilité le processus PATH et l'élaboration de l'outil d'ÉIS par la communauté dans la ville de Canso en collaboration avec un groupe du comté de Pictou.
- En collaboration avec l'Institut international Coady de l'Université Francis Xavier, le processus PATH a été utilisé auprès de l'Association for Social and Health Advancement (ASHA), établie à Kolkata, en Inde, avec des membres du personnel et du conseil d'administration, des bénévoles et deux groupes communautaires.
- Les membres du réseau PATH continuent de faire des présentations et à donner des ateliers à l'échelle provinciale, nationale et internationale.
- Les membres du réseau PATH ont publié des articles dans des revues évaluées par des pairs et d'autres publications internationales.

Octobre 2009

Les documents mentionnés dans cette fiche d'information sont disponibles sur le site : www.antigonishwomenscentre.com/reports.htm.

Auteure : Susan Eaton, PATH network

Soutien à l'édition : Marie-Christine Ross, Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé

Le Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé (CCNPPS) vise à accroître l'expertise des acteurs de la santé publique en matière de politiques publiques favorables à la santé, à travers le développement, le partage et l'utilisation des connaissances. Le CCNPPS fait partie d'un réseau canadien de six centres financés par l'Agence de la santé publique du Canada. Répartis à travers le Canada, chacun des Centres de collaboration nationale en santé publique se spécialise dans un domaine précis, mais partage un mandat commun de synthèse, d'utilisation et de partage des connaissances. Le réseau des Centres agit aussi bien comme une structure de diffusion des contributions spécifiques des Centres que de lieu de production conjointe des projets communs. Le CCNPPS est hébergé à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), un chef de file en santé publique au Canada.

La production de ce document a été rendue possible grâce à une contribution financière provenant de l'Agence de la santé publique du Canada par le biais du financement du Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé (CCNPPS). Les vues exprimées ici ne reflètent pas nécessairement la position officielle de l'Agence de la santé publique du Canada.

N° de publication : 1207

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur les sites Web de l'Institut national de santé publique du Québec au : www.inspq.qc.ca et du Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé au : www.ccnpps.ca.

An English version of this paper is also available at www.ncchpp.ca and at www.inspq.qc.ca/english.

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande au guichet central du Service de la gestion des droits d'auteur des Publications du Québec à l'aide d'un formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante : <http://www.droitauteur.gouv.qc.ca/autorisation.php>, ou en écrivant un courriel à : droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

DÉPÔT LÉGAL – 1^{er} TRIMESTRE 2011
BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC
BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA
ISBN : 978-2-550-60848-6 (VERSION IMPRIMÉE ANGLAISE)
ISBN : 978-2-550-60849-3 (PDF ANGLAIS)
ISBN : 978-2-550-60846-2 (VERSION IMPRIMÉE)
ISBN : 978-2-550-60847-9 (PDF)

©Gouvernement du Québec (2011)

